



МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ КОСМИЧЕСКОЙ СВЯЗИ
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF SPACE COMMUNICATIONS

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS SPATIALES

2020–2021

I. LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS SPATIALES

- est un outil supplémentaire pour atteindre les objectifs d'Interspoutnik
- mis en œuvre par la Direction en fournissant un financement sous forme de prêt sans intérêt pour le développement des activités de communications spatiales

« assurer la coopération et la coordination des efforts visant à concevoir, construire, exploiter et développer le système de communications internationales par satellite d'Interspoutnik »

« promouvoir et développer les relations entre les États Membres de l'Organisation par la mise en place de communications, la radiodiffusion et la télédiffusion par l'intermédiaire de satellites artificiels »

II. FINANCEMENT ACCORDÉ

Affectation des fonds

- un **financement externe à faible coût** pour le développement des entreprises dans le domaine des communications spatiales

Montant du financement

- jusqu'à **1 000 000 dollars US** pour les membres d'Interspoutnik
- jusqu'à **750 000 dollars US** pour les autres

Contraintes du financement

le montant du financement ne peut pas dépasser :

- 50 % du financement total
- 50 % du chiffre d'affaires annuel moyen du demandeur au cours des trois dernières années

Un financement d'un montant important ou s'écartant des restrictions ci-dessus est possible dans des cas exceptionnels avec l'approbation préalable du Comité d'exploitation.

Type de financement

- **prêt sans intérêt** pour une durée **allant jusqu'à cinq ans**

Remboursement du prêt

- début du remboursement du prêt : au plus tard **deux ans** après réception

Échéancier

- **une fois par an**, sous réserve de la disponibilité du fonds d'investissement

III. ASSURER LE REMBOURSEMENT DU FINANCEMENT

- les méthodes de garantie du prêt peuvent inclure une pénalité, une caution, une garantie, une garantie indépendante et autres.
- des indicateurs financiers, y compris la VAN et des critères techniques, peuvent être présentés sur demande de la Direction
- les risques, liés à l'octroi de financements doivent être assurés par une compagnie d'assurance internationale ou nationale de premier ordre, préalablement agréée par la Direction

[En savoir plus](#)

IV. EXERCICE DU CONTRÔLE

- La Direction contrôle que le bénéficiaire du prêt respecte les termes et conditions de l'octroi du financement et les dépenses ciblées des fonds accordés pour :
 - la situation financière actuelle du bénéficiaire au cours des trois dernières années ;
 - le respect par le bénéficiaire du prêt des conditions de sa mise à disposition et de la dépense ciblée des fonds en analysant le projet d'entreprise soumis à l'appel d'offres et l'état d'avancement réel de sa réalisation ;
 - l'utilisation efficace des actifs (biens, travaux, services) acquis par le biais du prêt ;
 - les critères techniques de la mise en œuvre du projet d'entreprise.
- Le bénéficiaire du financement est tenu de présenter les documents nécessaires au contrôle, y compris les contrats, les actes de réception et de transfert de marchandises, les travaux exécutés et les services rendus, les factures de paiement, les ordres de paiement et autres documents
- Les résultats de l'évaluation des documents nécessaires au contrôle sont consignés dans un protocole établi par la Direction et soumis au bénéficiaire du financement pour examen. En cas de résultat d'évaluation insatisfaisant, des documents supplémentaires peuvent être demandés.
- La Direction a le droit d'engager des experts indépendants pour effectuer le contrôle. Le paiement des dépenses liées à l'embauche de ces personnes est aux frais du bénéficiaire du financement. (Ces dépenses ne peuvent pas dépasser le niveau du LIBOR pour l'USD à partir du montant du financement fourni pour toute la durée du prêt)

V. CONDITIONS À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Les participants au Programme doivent remplir les conditions suivantes :

- être **une entité juridique**, qui opère dans le domaine du secteur **depuis au moins 3 ans** ;
- être **enregistré** dans un pays Membre d'Interspoutnik, ou **travailler** sur le marché d'un pays membre d'Interspoutnik, ou **utiliser** (à l'intention d'utiliser selon un projet commercial) MSSS Interspoutnik ;
- posséder **les licences** (permis) nécessaires pour mener des activités industrielles ;
- avoir terminé les deux dernières années avec **un résultat financier positif**, confirmé par le rapport d'un **auditeur indépendant** et un coefficient de stabilité financière d'au moins **0,8** ;
- avoir un historique de crédit positif et stable ;
- n'avoir **aucune** procédure judiciaire ou administrative à son encontre, **ni aucune** restriction imposée par les autorités publiques compétentes ;
- **avoir développé** un projet d'entreprise pour lequel le financement est demandé ;
- Si le demandeur a déjà reçu un financement dans le cadre du *Programme* en tant que gagnant de l'appel d'offres, une participation répétée au *Programme* est possible à condition que le candidat n'ait commis aucune infraction et que le projet commercial pour la mise en œuvre duquel le financement est demandé implique l'utilisation de MSSS Interspoutnik.

VI. LISTE DES DOCUMENTS REQUIS

Pour participer au Programme, le demandeur doit fournir :

- Une demande de financement indiquant le montant du financement demandé ;
- Documents constitutifs ; licences, certificats de conformité, autres documents ; informations sur la structure du capital autorisé et les bénéficiaires finaux ; informations sur les personnes autorisées ; informations sur la gestion ;
- La description de l'activité industrielle du demandeur ; informations sur les projets mis en œuvre et les principaux partenaires ; lettres de recommandation des partenaires ;
- Rapports financiers et rapports des vérificateurs indépendants pour les trois dernières années ;
- Description du projet, accompagnée du plan d'affaires de la mise en œuvre du projet, ainsi que des études et calculs de faisabilité commerciale, technique et financière, y compris la VAN, confirmant la faisabilité et la réussite économique du projet ;
- Si elle existe, une garantie écrite de l'intégrité patente des solutions techniques
- Une recommandation écrite d'un Membre de l'Organisation, de l'administration nationale des communications ou d'une autre autorité publique compétente (bienvenue).

Les documents sont fournis en russe ou en anglais.

VII. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- La commission d'appel d'offres est composée de 5 membres : le président du Comité d'exploitation, qui est le président de la commission d'appel d'offres, un représentant de la commission de contrôle à la discrétion de son président, trois représentants de la Direction à la discrétion du Directeur Général.
- Sur proposition du président de la Commission d'appel d'offres ou du Directeur Général, des experts peuvent participer aux travaux de la Commission d'appel d'offres avec un droit de vote consultatif, y compris des experts du personnel compétent de la Direction.

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UN LAURÉAT

- La priorité est donnée au projet d'entreprise dont la mise en œuvre implique le recours à MSSS Interspoutnik où à la suite duquel le recours de MSSS Interspoutnik est prévu.
- Le projet commercial le plus prometteur et le plus efficace, pour la mise en œuvre duquel le financement est demandé, de meilleurs indicateurs financiers et une participation plus substantielle du marché pertinent de la branche.
- Lorsque plusieurs demandeurs d'un même pays participent à un appel d'offres, la priorité est donnée au candidat qui est membre d'Interspoutnik ou qui a une recommandation écrite d'un Membre d'Interspoutnik.
- Dans le cadre d'un appel d'offres, il peut y avoir aucun, un ou plusieurs lauréats, y compris d'un seul pays.

IX. PRINCIPALES ÉTAPES

La procédure d'octroi d'un financement comprend les principales étapes suivantes :

- **Acceptation des demandes préliminaires** de participation à l'appel d'offres pour évaluer le niveau d'intérêt des candidats potentiels à mener un appel d'offres dans le cadre du Programme, dans le délai fixé par la Direction ;
- **Soumission par les demandeurs des documents** de participation au Programme, dans le délai fixé par la Direction ;
- **Examen des documents par la Direction**, vérification de la fiabilité et du respect des exigences du *Programme* par les candidats, détermination des candidats autorisés à participer à l'appel d'offres, jusqu'à un mois après la date d'achèvement du délai de soumission des documents ;
- **Exécution de l'appel d'offres** ; détermination par le comité d'appel d'offres du lauréat ou reconnaissance de l'absence de lauréat, jusqu'à un mois ;
- **Annonce des résultats de l'appel d'offres**, coordination et exécution des documents pertinents avec le bénéficiaire du financement, octroi du financement, généralement jusqu'à un mois (selon la durée d'examen des documents juridiquement contraignants par le bénéficiaire du financement).

X. AVANTAGES DU PROGRAMME

Le Programme offre de nouvelles possibilités de développement des activités dans le domaine des communications spatiales, notamment en augmentant la présence du bénéficiaire du financement sur le marché pertinent des activités industrielles ;

Le Programme permet d'accorder un financement à plusieurs candidats d'un même pays ;

La procédure de financement est simple, compréhensible et commune à tous les candidats. Elle est publique et constitue par conséquent une publicité supplémentaire pour les activités industrielles des demandeurs ;

Le fait de recevoir un financement d'Intersputnik, une organisation intergouvernementale, est une publicité importante pour le gagnant de l'appel d'offres.



МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ КОСМИЧЕСКОЙ СВЯЗИ
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF SPACE COMMUNICATIONS

Merci

[En savoir plus](#)

[Déposer une demande](#)